



Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative  
Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse

NOTE D'ETAPE SUR L'EVALUATION AU 31 JANVIER 2010

DOSSIER : AP1\_n°340

**Intitulé du projet : Parcours préparatoires à la signature de contrats d'apprentissage en Bac Pro**

Porteur du projet : UNMFREO, J.C. Daignez

Evaluateur du projet : Institut Cueep, Université de LILLE 1 , Trigone Cirel (EA 4354),  
Gilles Leclercq Thérèse Levené

## ***Problématique, objectifs et méthode de l'évaluation***

La convention qui lie le FEJ et l'UNMFREO et qui porte sur **l'expérimentation de parcours préparatoires à la signature de contrats d'apprentissage en Bac Pro** a été signée le 26 janvier 2010. L'expérimentation effective a commencée en septembre 2010.

Notons tout d'abord que l'UNMFREO a acquis une expérience reconnue dans le champ des formations en alternance. Il s'agit aujourd'hui de saisir l'occasion de la réforme de la voie professionnelle pour innover dans les dispositifs mis en œuvre.

Le dispositif de formation mis en place par l'expérimentateur est appelé SAS (*endroit permettant de mettre en communication deux milieux dans lesquels les pressions sont différentes, Petit Larousse 2010*). Ce SAS se présente comme un dispositif de préparation à l'entrée en apprentissage, notamment pour des jeunes pouvant espérer rejoindre un cursus de bac professionnel dans les secteurs de la maintenance mécanique automobile et agricole, du bâtiment, de la vente et de l'hôtellerie restauration.

Ce dispositif est toujours associé dans son fonctionnement à des dispositifs de bacs professionnels en 3 ans mis en œuvre dans des antennes de CFA qui ont choisi de prendre part à l'expérimentation.

Le SAS accueille par vagues successives (septembre octobre et janvier février), des jeunes sous statut scolaire. La durée de fréquentation prévue est de 2 à 6 mois. Parmi ces jeunes, il est probable que certains sont très au fait de leur projet mais n'ont pas eu l'occasion de signer un contrat d'apprentissage alors que d'autres seront encore hésitants, chercheront à tester leurs envies, à se confronter à l'alternance ? Ils seront mis en situation de reconfigurer leur relation à l'école, aux adultes, au savoir. Pour ces jeunes, on espère une meilleure connaissance des métiers dans les secteurs mentionnés précédemment, un savoir faire dans les relations sociales et contractuelles, un apprentissage du métier d'élève en phase avec celui d'apprenti, une intelligence des situations conflictuelles et des choix inhérents au monde professionnel.

L'expérimentation se déroule pour l'instant dans 2 Régions partenaires et dans 2 CFA régionaux : Rhône Alpes, Franche Comté, soit au total une dizaine d'antennes de CFA. Il est prévu dans la convention que l'expérimentation pourra concerner plus de 200 jeunes. Les difficultés de mise en place contrarient pour l'instant cette estimation.

Le dispositif d'évaluation prend acte du couplage systématique entre le dispositif appelé SAS et les dispositifs de formation formant en 3 ans au bac professionnel (BPRO) dans des antennes de CFA. Il a pour but l'évaluation de la pertinence, de l'efficacité, de l'efficience et de la cohérence du dispositif SAS et prend appui sur les questions posées initialement par l'expérimentateur : le dispositif SAS favorise-t-il le passage du statut d'élève à celui d'apprenti ? , favorise-t-il le choix d'un métier ? , la recherche et la signature d'un contrat d'apprentissage ? , la résistance aux risques de ruptures ? Ces questions sont en phase avec les attentes du FEJ : « lutter contre le décrochage et l'échec scolaires par la prévention, l'orientation active et l'accompagnement vers la qualification et l'insertion professionnelle »

L'évaluation porte sur la comparaison de **deux populations** :

- une population référente qui ne passe pas par le SAS et entre directement en apprentissage dans les dispositifs BPRO susceptibles d'accueillir les usagers du SAS (groupe cible).

- une population cible qui, après être restée 2 à 6 mois dans le SAS, rejoint la population référente ou se réoriente ;

Pour connaître le changement qui s'opère dans chacune de ces populations, il convient de disposer de « photographies » des situations, représentations, conceptions... des individus qui

en sont membres à deux moments du parcours. La durée de l'expérimentation (2 ans) nous a conduits à procéder de la manière suivante :

|                | <b>Population ayant immédiatement un statut d'apprenti</b>             | <b>Pour la population ayant d'abord un statut scolaire</b>   |
|----------------|--|--|
| Photographie 1 | En octobre novembre 2010   | Lors de l'entrée dans le Sas   |
| Photographie 2 | En octobre novembre 2011 ou avant pour ceux qui quittent le dispositif | Une année après l'entrée dans le sas ou avant s'ils quittent le dispositif SAS ou BPRO qu'ils ont intégré. |

L'existence de ces deux photographies permettra d'étudier l'évolution de ces deux populations, de les comparer, d'étudier les dynamiques identitaires et professionnelles qui s'y trament. Le choix d'un groupe référent qu'une partie de la population cible devrait rejoindre, permettra de répondre aux questions suivantes : existe-t-il un écart entre ces deux populations, la fréquentation du SAS contribue-t-elle à le réduire?, les individus passés par le SAS conservent-ils des particularités ?, sont elles différentes en fonction des SAS fréquentés ?, observe-t-on dans tel ou tel SAS des pratiques plus judicieuses que d'autres ?, y a-t-il une ressemblance entre des jeunes ayant vécu une rupture de leur contrat d'apprentissage en BPRO et certains jeunes ayant quitté le SAS pour des raisons de réorientation et pour lesquelles celui-ci a joué un rôle positif ?, y a-t-il des enseignements à tirer pour le dispositif BPRO, etc.

La distinction des deux populations est donc à l'origine d'une heuristique qui sera probablement féconde mais nécessite un recueil de données et un traitement approprié.

Pour y parvenir, l'équipe d'évaluation a choisi d'associer des techniques d'investigation à visée quantitative et qualitative. Celles-ci s'organisent autour d'un questionnaire en deux volets qui servira de fil conducteur durant toute la durée de l'expérimentation ; le premier volet a vocation à décrire le profil initial des individus qui entrent dans les parcours SAS et BPRO. Il contribuera à construire une première image des jeunes en début de parcours. Le second volet servira à construire une image ultérieure. Il portera sur ces mêmes registres et donnera lieu à une passation ultérieure. Il permettra de constater (ou pas) des écarts et des rapprochements à deux moments distincts parmi les bénéficiaires du SAS, ce qui devrait permettre de mesurer l'effet SAS en lui-même et de comparer les « résultats » des différents SAS. Plusieurs SAS sont en effet mis en place dans les différentes antennes de CFA, l'enquête pourrait mettre à jour et identifier des pratiques éventuellement transférables.

En novembre-décembre 2010, le premier volet de ce questionnaire a été soumis à la population des jeunes sous statut scolaire ayant opté pour un SAS de pré-apprentissage et aux jeunes apprentis inscrits en BPRO fréquentant les classes que devraient rejoindre les précédents. Les premiers résultats seront disponibles en février 2011. La passation du questionnaire se poursuivra au fur et à mesure de l'entrée en SAS des jeunes, durant toute la durée de l'évaluation et les connaissances produites se consolideront progressivement. Elles seront complétées par des investigations qualitatives.

Il faut enfin insister sur le rôle confié aux référents c'est-à-dire aux formateurs responsables dans les antennes de CFA des jeunes fréquentant le SAS. Un rôle d'enquêteur leur a été confié puisque ce sont eux, avec l'appui de l'équipe de recherche universitaire et du Centre National Pédagogique des MFR qui font passer les questionnaires. Certaines caractéristiques confèrent en effet au dispositif d'évaluation des attributs de la recherche collaborative. Deux objectifs sont visés :

- favoriser l'enracinement de l'expérience acquise et des préoccupations qui prévalent aux expérimentations sociales portées par le FEJ. En prenant appui sur la diversité des pratiques, il

devrait être possible d'observer l'émergence et le développement d'une communauté d'expériences tendant vers une communauté d'apprentissages et de pratiques.

- rendre possible la suite de l'expérimentation quand l'évaluateur ne sera plus partie prenante du projet. Il conviendra en effet de suivre les populations enquêtées et de documenter la recherche engagée jusqu'à l'obtention éventuelle du BPRO et l'accès à l'emploi en 2012 2013.

### ***Etat d'avancement et premiers résultats***

L'expérimentateur n'a pas pu mettre en place le dispositif prévu comme il l'aurait souhaité. Pour l'instant, deux régions sont impliquées dans l'expérimentation sur les quatre envisagées, ce qui limite le projet à 2 CFA régionaux des MFR et à 7 à 8 antennes de CFA. Le recueil de données auprès des jeunes concernés par l'expérimentation a débuté en novembre-décembre 2010. Les premiers résultats seront disponibles en février 2011.

La rencontre et les échanges avec les référents permettent d'émettre une première hypothèse : lors de la rentrée scolaire de septembre 2010, le SAS semble avoir attiré une population assez proche des jeunes entrant directement en apprentissage et donc rejoignant rapidement cette population. Les référents estiment qu'en janvier-février (2<sup>ème</sup> vague), le SAS accueillera une population plus éloignée de l'apprentissage.

CERTIFICAT : (ne fera pas l'objet d'une publication)

Je soussigné, Jean Louis Cogez, responsable de la structure évaluatrice du projet AP1\_n° 340, **Parcours préparatoires à la signature de contrats d'apprentissage en Bac Pro** certifie exact l'ensemble des informations figurant sur le présent document.

Date : Le 28 janvier 2011

Signature :

Jean Louis COGEZ  
DIRECTEUR DU CUEEP

